

BOISEZ et REBOISEZ



Centre Régional
de la Propriété
Forestière
de Midi-Pyrénées

7, chemin de la Lacade
31320 Auzeville-Tolosane
Tél. 05 61 75 42 00
www.crpfi-midi-pyrenees.com

Avant tout projet, il convient de réfléchir :

- à l'accès au chantier et à sa voirie interne. Ces voies primaires seront la base de la desserte de la future forêt.
- à l'orientation des lignes de plantation qui devra suivre la pente principale et anticiper la future sortie des bois.

Choix de ou des essence (s)



L'identification des conditions du milieu est indispensable.

Cette analyse sert à déterminer les **facteurs limitants** et prend en compte divers critères :

- **topographiques** : altitude, exposition, pente...
- **climatiques** : pluviosité, températures et leurs répartitions...
- **pédologiques** : roche-mère, proportion de sables, limons et argiles, profondeur, richesse chimique, acidité, présence de calcaire actif, excès d'eau...



L'utilisation d'un **guide local des stations forestières** et la prise en compte des éventuelles espèces caractéristiques de milieux peuvent faciliter cette démarche. Le choix définitif tiendra compte des préférences du propriétaire, des débouchés prévisibles, des impacts paysagers, des évolutions climatiques...

La **diversification des essences** permet de limiter les risques.



La fiche technique
"Boisez et reboisez"
a été réalisée
avec le concours de :



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales



Choix de la provenance

La provenance définit l'origine de récolte des graines (pays, région, peuplement). Pour une même essence, elle sera plus ou moins **adaptée aux conditions locales** de plantation. **Quatre couleurs d'étiquettes** spécifient les niveaux de sélection des graines et, par conséquent, des plants, par ordre décroissant de sélection : rose, bleu, vert et blanc.

Les techniciens de la forêt privée sont à votre disposition pour vous aider à choisir les provenances adaptées à votre région.



Choix de la densité



La densité de plantation dépend de l'espèce, de 70 / ha pour le noyer à plus de 3500 / ha pour les plantations à but énergétique.

Les densités suivantes sont **les plus couramment utilisées** :

- les merisiers, érables, frênes, chênes rouges, robiniers, eucalyptus... et les résineux tels que douglas, pins, cèdres, épicéas, mélèzes, sapins... : 600 à 1300 / ha
- les autres chênes et le hêtre : 1200 à 3000 / ha
- les noyers : 70 / ha (12 m x 12 m)
- les peupliers : 200 / ha (7 m x 7 m)

Ces densités peuvent être réduites dans certains cas. Elles sont à moduler en fonction des caractéristiques de la parcelle (surface, pente, forte présence de gibier...) et des objectifs du propriétaire. Les écartements entre les lignes doivent **permettre la circulation d'engins** pour les entretiens et les exploitations : en général **au minimum 3,50 mètres**.

Densités en fonction des écartements

(en gras les densités les plus courantes)

Sur la ligne \ Entre les lignes	3 m	3,5 m	4 m	5 m
2 m	1666	1428	1250	1000
2,5 m	1333	1142	1000	800
3 m	1111	952	833	666
3,5 m	952	812	715	571
4 m	833	715	625	500
5 m	666	571	500	400



Choix des plants

Toutes les essences (à part cèdre, eucalyptus et certains pins) sont disponibles en « **racines nues** », de manipulation peu contraignante. Elles existent également en **godets** ou en « **mottes** » : substrat autour des racines de volume variable (100 à 400 cm³). Souvent plus chers, ils permettent une meilleure reprise.

Les plants seront **choisis « jeunes »** : 1 à 2 ans pour les godets ou les mottes, 1 à 3 ans pour les racines nues. Le peuplier, quant à lui, se plante sous forme de plançons : bouture sans racines et sans branches.

Lors de la réception, il est important de vérifier l'âge et les dimensions (hauteur et diamètre au collet). L'équilibre « racines-tiges », la **fraicheur et la santé** (absence de nécrose et de champignons), l'absence de défauts apparents des parties aériennes et racinaires... sont également importants à prendre en compte.



Pour le transport et le stockage, les plants doivent être **protégés du dessèchement**. Sur le chantier, les « racines nues » seront mises en jauge (enterrement de la partie racinaire) à l'abri du vent et du soleil. Les godets seront maintenus à l'abri du vent, du soleil et du gel (par exemple, dans une cave).

Les plançons de peuplier doivent également être conservés à l'abri du vent, du soleil, en jauge ou mieux, les pieds dans l'eau.

Travaux préparatoires

Les travaux du sol permettent de **faciliter l'installation des racines** et le développement des plants. Ils sont fonction de l'état de la parcelle avant plantation et du précédent cultural. Tous ne sont pas systématiquement réalisés :

Terres agricoles, friches et landes	Peuplements feuillus et résineux
Désherbage chimique <i>(si nécessaire)</i> Broyage	Arasement ou destruction des souches Broyage Rangement des rémanents
Travaux du sol : sous-solage, labour, discage... Jalonnement des lignes Potet à la pelle mécanique	



Après friches, landes ou terres agricoles, un désherbage chimique peut être nécessaire pour éliminer les graminées. Si votre sol est compact (semelle de labour...), un sous-solage est souhaitable.

Les potets réalisés à la pelle mécanique permettent de planter directement et sont réservés à certains cas particuliers (faible densité, forte pente, noyer, peuplier...).

Plantation



Pour les plants en racines nues, **une taille préalable des racines** (habillage) est nécessaire pour éliminer les parties abimées, dynamiser le système racinaire et faciliter leur mise en place. Les plants en godets doivent généralement être réhydratés par trempage. Sur une parcelle bien travaillée, la plantation est réalisée à la pioche à planter. Sur les parcelles non travaillées, il faut effectuer un potet. Il s'agit d'**ameubler un volume de terre suffisant** (minimum 30 x 30 x 30 cm) pour permettre un enracinement correct.

La mise en place du plant dans le sol doit être soignée. Il faut veiller à la bonne répartition des racines, disposer **le collet au niveau du sol** et tasser modérément la terre. La plantation des plançons de peuplier doit être profonde (minimum 1,20 m). Elle peut être réalisée selon différentes techniques : tarière, pelle mécanique, pression d'eau... **Eviter de planter les jours de gelées, de neige et de grands vents.**



Protections contre les dégâts de gibier



Les lapins et lièvres sectionnent les tiges. La mise en place de filets plastiques individuels est souvent indispensable (40 à 60 cm). Les chevreuils et les cerfs mangent et frottent les plants. **Les protections adaptées** sont des filets (minimum 1,20 m), les tiges métalliques et les arbres de fer.

Ne pas oublier de retirer les protections quand elles n'ont plus d'utilité. La pose d'une clôture autour de la plantation peut également être une solution.

